INFEP

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels.

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

Réhabilitation et entretien des ouvrages hydrotechniques

NIVEAU : III CMP

INFEP/0207/19/22A

2021

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels.

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

Réhabilitation et entretien des ouvrages hydrotechniques

NIVEAU : III CMP

2021

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Ce programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle du métier : **CMP Réhabilitation et entretien des ouvrages hydrotechniques**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INEFP et IFEP), de formateurs retenus pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institution
DJEROUNI ZINEB	PSEP2 HYDRAULIQUE	IFEP DE SETIF
GHAFFAR ZOUAOUI	CHARGE DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE	IFEP DE SETIF
AKHERIB SAMIR	CHEF DE SECTEUR CONTROLE	ANBT/BARRAGE MAHOUAN
SOUALHI MOUNIR	INGENIEUR AMENAGEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES	UNIVERSITE DE BISKRA
TOURI RIADH	ANBT	BARRAGE DRAA DISS
DEBAH KHALED	AJT/DIRECTION /ANBT	BARRAGE AIN ZADA
BOUGAADA LAID	T.S/ANBT	BARRAGE BENI HAROUN
AMAOUCHE NOREDDINE	ADJOINT AU DIRECTION/ANBT	ANBT
ROUAG ISSAM	CHEF SECTEUR	ANBT

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

SOMMAIRE

N°	Titre	Page
	Introduction	5
1.	**Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage**	6
2.	**Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage**	7
2.1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques utilisés	9
3.	**Profil du métier (spécialité)**	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences et conditions de travail du métier (spécialité)	11
3.5.	Responsabilité du travailleur	12
3.6.	Evolution dans la carrière	12
4.	**Curriculum du métier (spécialité)**	13
4.1.	Objectifs généraux du curriculum	13
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	15
4.3	Synthèse du curriculum	16
4.4.	Découpage horaire par semestre et par module de formation	17
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	18
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice	60
5.	**Mise en œuvre du programme : 0rganisationpédagogiquement Evaluation des compétences**	72
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	72
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation	72
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	72
5.2.2	Organisation et déroulement de la formation théorique et Technologique complémentaire(FTTC)	73
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	74
5.2.4	Formation complémentaire	74
5.3	Formation au sein de l'entreprise formatrice	75
5.4	Suivi et évaluation des compétences	75
5.4.1	Organisation du suivi de l'apprenti	75
5.4.2	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	76
5.4.3	Examen de fin d'apprentissage	76

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

La démarche engagée s'est fixée de réaliser
:

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2013), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.
La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.
L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : *« Curriculum du métier (spécialité)»* présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « *Formation de base* » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La *synthèse du Curriculum,* présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à répartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).
La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3. Profil du métier (spécialité)

3.1 Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	**Réhabilitation et entretien des ouvrages hydrotechniques**
Code spécialité	**MEE 1903**
Branche professionnelle	**Métiers de l'eau et de l'environnement (M E E)**
Durée de la formation	**18 mois**
Niveau d'accès	**4 éme année moyenne**
Niveau de qualification	**III**
Diplôme sanctionnant la formation	**CMP : Certificat de maitrise professionnelle**

3.2 Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Un agent en réhabilitation et entretien des ouvrages hydrotechnique est en charge d'effectuer l'entretien permanent du barrage afin de freiner les processus de vieillissement des ouvrages du barrage. D'assurer la sécurité des biens et des personnes et de permettre de maintenir l'ouvrage en bon état.

3.3 Capacités professionnelles

Le spécialiste en réhabilitation et entretien des ouvrages de barrage est capable de :

- Lire et interpréter les documents.
- Organiser son poste de travail.
- Assurer le Suivi et le control des procédures de réhabilitation des ouvrages.
- Assurer le bon fonctionnement des outils et des moyens.
- Déterminer les nettoyages selon les ouvrages.
- Effectuer les travaux de réhabilitation.
- Effectuer les travaux de l'entretien.
- Etablir le planning de réhabilitation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3.4 Conditions de travail :

- **Lieu de travail :**

Le spécialiste en réhabilitation et entretien des ouvrages de barrage intervient dans les barrages

- **Caractéristiques physiques :**
 - **Éclairage :** Naturel ou artificiel.
 - **Température & Humidité :** à l'abri des intempéries.
 - **Bruits :** peu nuisibles.
 - **Vibrations :** nuisibles.
 - **Poussières :** Particules en suspension dans l'air et Poussières de plâtres

- **Risques & maladies professionnels :**
 - Risques de chute de hauteur
 - Risques liés aux chutes d'objets
 - Électrocution
 - Asthme
 - Allergies Eczémas
- **Contacts sociaux :**

 Avec tous les partenaires concernés par l'acte de construire

3-5 Exigences de la profession :

- **Physiques :**

Le spécialiste en en réhabilitation et entretien des ouvrages hydrotechniques demande :

 - Une bonne résistance physique;
 - Une bonne dextérité manuelle;
- **Intellectuelles :**
 - Jouir de toutes les facultés mentales
 - Avoir un esprit d'analyse et de synthèse
 - Avoir une bonne perception de l'espace
 - Avoir le sens d'esthétique

- **Contre indications :**
 - Inaptitude physique empêchant l'exécution des différents gestes techniques relatifs à la profession
 - Présenté un handicap psychomoteur
 - Être sujet aux vertiges
 - Être épileptique
 - Être asthmatique
 - Présenter d'allergies à l'égard des poussières

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3-6 Responsabilités du spécialiste en réhabilitation et entretien des ouvrages hydrotechniques :

- **Matérielle :** Responsabilité totale des équipements et matériels

- **Décisionnelle :**

 - Prendre des initiatives et décisions à l'intérieur de son champ de compétence ;
 - Faire face aux éventuelles difficultés.

- **Morale :**

 - Avoir une conscience professionnelle
 - Adopter une aptitude vigilante pour l'utilisation adéquate de ses équipements, outillage et matières d'œuvre
 - Veiller sur la conformité et la qualité du produit réalisé

- **Sécurité :**

 Organisation du Poste de Travail dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, envers soi-même et envers autrui.

3-7 Possibilités de promotion :

- Cadre réglementaire : Statut
- Accès aux postes supérieurs :
 - Par expérience professionnelle : Chef d'équipe, Conducteur de travaux OA

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédant. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- **Les compétences de base liées au métier** permettant une intégration aisée de l'apprenti au sein de l'entreprise au début de sa formation avec un minimum des compétences professionnelles (à acquérir au sein de l'établissement de formation**)** ;
- **Les compétences spécifiques du métier** permettant l'exécution des activités définies dans la partie curriculum (à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise) ;
- **Les compétences complémentaires** permettant une insertion facilitée dans le marché du travail (à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise) ;

 Les compétences complémentaires sont destinées à compléter la formation de l'apprenti par un élargissement de ses capacités liées aux activités connexes de son métier par une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement.

- **Les qualités comportementales** permettant à l'individu d'être au mieux de ses performances (à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise) ;

 Ces qualités s'acquièrent par l'application des **règles d'hygiène, de sécurité du travail et de protection de l'environnement**. Elles font partie intégrante de la formation professionnelle de l'apprenti et sont traités de façon régulière et en permanence dans chaque module de formation soit à l'établissement de formation, soit dans l'entreprise.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Les notions de l'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont inhérentes à tout métier, aux équipements, aux machines et aux outils qui lui sont spécifiques. Pour permettre à l'individu de développer ces notions dans son comportement, il est important de les intégrer dans le curriculum de formation.

Il en est de même pour le développement **des compétences clés** (Compétences interdisciplinaires), comme par exemple :

- le goût de la qualité
- la capacité de planifier lui-même les travaux à exécuter
- l'esprit d'initiative et d'innovation
- le travail en équipe
- la disponibilité
- la souplesse
- la responsabilité sociale, etc.

Le développement **des compétences clés** fait partie intégrante de la formation dans les deux lieux de formation.

Il est également nécessaire de développer chez l'apprenti **des aptitudes aux changements et à la flexibilité** par :

- des formations de base permettant une adaptation rapide au développement professionnel et technique dans son métier ;
- le développement des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles.

Ces objectifs sont réalisés par la mise en œuvre des différents modules de formation présentés ci-dessous dans le curriculum de l'établissement de formation et dans le curriculum de l'entreprise.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.2. Champs d'activités et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **Réhabilitation et entretien des ouvrages hydrotechniques** sont définis comme suit :

Champ d'activité 01:	Formation de base
Champ d'activité 02:	Entretien et nettoyage d'un site de barrage
Champ d'activité 03:	Réhabilitation des ouvrages de barrage
Champ d'activité 04:	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champ d'activités se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Assurer la sécurité, la santé et la protection de l'environnement en milieu professionnel
- Appliquer les notions fondamentales d'arithmétique et de géométrie
- Appliquer les principales notions de base de topographie
- Appliquer les principales notions de base de dessin technique
- Appliquer les principes de législation dans le domaine du travail
- Appliquer les notions de bases de la langue d'enseignement et de la communication
- Appliquer les principales notions de base de l'hydraulique générale
- Appliquer les principales notions de base d'écologie/environnement
- Appliquer les notions de base de la technologie des barrages

Champ d'activité 02 : Entretien et nettoyage d'un site de barrage

- Assurer les travaux d'entretiens des ouvrages de barrage
- Assurer les opérations de nettoyage des ouvrages de barrage
- Assurer le désherbage des sites des ouvrages du barrage
- Participer à la protection du boisement et l'embellissement du site du barrage
-

Champ d'activité 03 : Assurer la réhabilitation des ouvrages de barrage

- Assurer les travaux de réhabilitations des ouvrages de barrage
- Participer aux travaux de réparation des fissures des ouvrages d'un barrage

Champ d'activité 04 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit

entrepreneurial.

- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

- Nombre de modules : **19**
- Durée de la formation : **18 mois**
- Volume horaire total : **2760h**

N° du module	*Titre du module*	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entreprise	Total
		Théorie	Pratique		
Module 1	**Se situer au regard du métier et de la démarche de formation**	10	10	0	20
Module 2	**Assurer la sécurité, la santé et la protection de l'environnement en milieu professionnel**	15	20	0	35
Module 3	**Appliquer les notions fondamentales d'arithmétique et de géométrie**	20	30	0	50
Module 4	**Appliquer les principales notions de base de topographie**	20	30	0	50
Module 5	**Appliquer les principales notions de base de dessin technique**	20	30	0	50
Module 6	**Appliquer les principes de législation dans le domaine du travail**	20	30	0	50
Module 7	**Appliquer les notions de bases de la langue d'enseignement et de la communication**	20	30	0	50
Module 8	**Appliquer les principales notions de base de l'hydraulique générale**	20	30	0	50
Module 9	**Appliquer les principales notions de base d'écologie/environnement**	20	30	0	50
Module 10	**Appliquer les notions de base de la technologie des barrages**	20	30	30	80
Module 11	**Assurer les travaux d'entretiens des ouvrages de barrage**	25	50	300	375
Module 12	**Assurer les opérations de nettoyage des ouvrages de barrage**	25	50	275	350
Module 13	**Assurer le désherbage des sites des ouvrages du barrage**	25	50	275	350
Module 14	**Participer à La protection du boisement et l'embellissement du site du barrage**	25	50	275	350
Module 15	**Assurer les travaux de réhabilitations des ouvrages de barrage**	25	50	300	375
Module 16	**Participer aux travaux de réparation des fissures des ouvrages d'un barrage**	25	50	275	350
Module 17	**Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial**	15	15	20	50
Module 18	**S'initier à l'utilisation de l'outil informatique**	20	20	0	40
Module 19	**S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle**	15	20	0	35
Total en heures de formation		**385**	**625**	**1750**	**2760**

Total Formation	Total Entreprise	Total EFP
2760 h	1750h	1010h
100 %	64 %	36 %

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Répartition semestrielle

Total				1er semestre			2ème semestre				3ème semestre		
Module	**Total module**	**EFP**	**Entreprise**	**EFP**	**Entreprise**	**Total**	**EFP**	**Entreprise**	**Total**		**EFP**	**Entreprise**	**Total**
Module 1	20	20	0	20		20							
Module 2	35	35	0	35	0	35							
Module 3	50	50	0	50	0	50							
Module 4	50	50	0	50	0	50							
Module 5	50	50	0	50	0	50							
Module 6	50	50	0	50	0	50							
Module 7	50	50	0	50	0	50							
Module 8	50	50	0	50	0	50							
Module 9	50	50	0	50	0	50							
Module 10	80	50	30	80	0	80							
Module 11	375	75	300	75	300	375							
Module 12	350	75	275	20	40	60	55	235	290				
Module 13	375	75	300				75	300	375				
Module 14	350	75	275				45	210	255		30	65	95
Module 15	350	75	275								75	275	350
Module 16	350	75	275								75	275	350
Module 17	50	30	20								30	20	50
Module 18	40	40	0								40	0	40
Module 19	35	35	0								35	0	35
	2760	**1010**	**1750**	**580**	**340**	**920**	**175**	**745**	**920**		**285**	**635**	**920**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.5 Curriculum de l'Etablissement de Formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 1	FORMATION DE BASE
MODULE n°1	**Se situer au regard du métier et de la démarche de formation**

Durée de la formation	**Théorie 10h**	**Pratique 10h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
1.1	**Identifier le métier et ses débouchés**	• Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité • Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation • Visiter un atelier de la spécialité ou un chantier • Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement • Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle	• Informations générales sur le métier et son histoire • Présentation du profil professionnel du métier • Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation • Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle • Présentation les voies potentielles pour un futur emploi	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1.2	**Connaître le parcours de formation**	• Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation • Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée • Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation •	• Informations générales sur le déroulement de la formation • Présentation des champs d'activités et des • compétences professionnelles • Rappeler le rôle et les missions du formateur • et du maître d'apprentissage	
1.3	**S'informer sur le métier et son environnement professionnel**	• Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs • Présenter les voies potentielles pour un futur emploi	• Informations sur le secteur d'activité, le • métier et ses perspectives • Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes	
1.4	**Identifier l'organisation de l'entreprise formatrice**	• Expliquer le schéma de structure de l'entreprise formatrice • Visiter l'entreprise formatrice • Identifier les rôles essentiels et devoirs de l'entreprise formatrice	• l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation • les tâches essentielles de l'entreprise formatrice, les conditions de travail et l'environnement	
1.5	**Définir les relations de l'entreprise formatrice avec et celle de ses salaries et des organismes économiques, professionnels et syndicaux**	• Définir les relations de l'entreprise formatrice et celle de ses salaries avec les organismes économiques, professionnels et syndicaux • Expliquer les bases, les devoirs et les méthodes de travail de la structure juridique et la représentativité du personnel de l'entreprise formatrice	• Relation employé – employeur • Relations de l'entreprise avec son environnement • Les bases, les devoirs et les méthodes de travail des organes qui constituent l'entreprise ou les organes de représentation du personnel de l'entreprise formatrice	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°2	Assurer la sécurité, la santé et la protection de l'environnement en milieu professionnel

Durée de la formation **Théorie 15h** **Pratique 20h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
2.1	**Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel**	• Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier de Réhabilitation des ouvrages de barrage • Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité autravail • Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liées au métier • Participer à la protection du chantier	• Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail • Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier • Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel • Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.2	**Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention**	• Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales • Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : - des outils et des machines, - des matières premières et des produits nocifs et du courant électrique et des gaz • Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, gants, lunettes/masque, protection auditive et chaussures de sécurité	• Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention • Règles générales pour la protection des biens et des personnes • Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation • Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie • les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes) • Plan et procédures d'évacuation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.3	**Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective**	• Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, Aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours) • Repérer les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées,…). • Repérer les produits toxiques ou dangereux • (décodage des étiquettes) • Lister les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés. • Choisir et vérifier la machine adaptée à sa tâche • Assurer la maintenance de 1er niveau (nettoyage et changement de consommables). • Signaler les éléments défectueux.	• Les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles,…). • Les produits toxiques ou dangereux • (décodage des étiquettes) • Les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées,…). • Les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments : - Réaction au feu - Résistance au feu	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.4	**Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins**	• Lancer une alerte en cas d'accident • Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés • Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir • Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et/ ou le Responsable de la sécurité • Signaler les situations non protégées ou les équipements inadaptés. • Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie • Appliquer les mesures protection collective et individuelle et respecter le règlement intérieur	• Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) • Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de : - Brûlures - Blessures - Hémorragies - Chocs électriques - Intoxications (inhalation)	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.5	**Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection**	• Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) • Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier • Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement • Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions • Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution • Repérer et signaler les surfaces susceptibles de contenir de l'amiante.	• Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) • Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement • Normes ISO 14001 pour la protection de l'environnement • Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets • Les circuits d'élimination des déchets du chantier.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°3 **Appliquer les notions fondamentales d'arithmétique et de géométrie**

Durée de la formation **Théorie 20h** **Pratique 30h**

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
3.1	**Appliquer les notions de calcul arithmétique**	• Effectuer des opérations arithmétiques et conversions d'unités. • Calculer les rapports, les proportions, les quantités les racines carrées et les pourcentages.	• Les instruments de mesure de longueur • Les instruments de traçages • L'utilisation de la calculatrice	Les quatre opérations Rapports et proportions Les relations métriques. Les pourcentages et moyenne
3.2	**Appliquer les notions fondamentales de géométrie plane**	• Tracer les différentes formes de base de la géométrie • Calculer les caractéristiques des tracés géométriques usuels	• Les instruments de mesure de longueur • Les instruments de traçages • L'utilisation de la calculatrice • L'utilisation de la table trigonométrique	**Notion de Géométrie et trigonométrie.** - Tracé des figures géométriques - Calcul des caractéristiques géométriques usuelles : surface, périmètre, volume - Les relations métriques dans le triangle - Coordonnées cartésiennes - Coordonnées polaires et les relations trigonométriques □ Transformation des coordonnées

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°4	Appliquer les principales notions de base de topographie

Durée de la formation **Théorie 20h** **Pratique 30h**

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
4.1	**Appliquer les techniques d'implantation**	• Identifier les instruments topographiques exercices pratiques (manipulation des instruments simples • Effectuer la mise en station	• Technique de mise en station • Ajustement du dispositif au plateau. • Réglage des différents organes de l'appareil topographique. • Horizontalité de l'instrument sur le plateau. • Perpendiculaire des axes de l'instrument.	
4.2	**Appliquer les techniques de Réalisation du traçage de réseau**	• Identifier les différentes techniques de • Réalisation du traçage de réseau • Appliquer les techniques de Réalisation du traçage de réseau	• Technique du traçage de réseau • Le repérage de la canalisation (Jalonnement. Traçage.) • La lecture topographique. (Sur la mire. Sur le réfracteur.) • Carnets de nivellement • Carnets de tachéométrie	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°5	Appliquer les principales notions de base de dessin technique

Durée de la formation **Théorie 20h** **Pratique 30h**

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
5.1	**Lire et interpréter des plans et schémas de réalisation**	• Préparer un support de dessin • Utiliser l'écriture normalisée • Etablir la cotation d'un dessin • Maîtriser la notion d'échelle • Dessiner les différentes vues d'un objet	• Le matériel de dessin • Les conventions, les normes et les échelles de représentation de dessin (traits, formats, cartouche, écriture, cotation) • Dossier d'exécution d'architecture - Les plans - Les coupes - Les élévations (façades) • La projection orthogonale (vue en plan et vue en élévation • La perspective cavalière	
5.2	**Exploiter un dossier d'exécution**	• Identifier les symboles graphiques constituants le système • Exploiter un dossier d'exécution.	• Dossier d'exécution d'étude de canalisation • Symboles utilisés en étude d'exécution	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°6	Appliquer les principes de législation dans le domaine du travail

Durée de la formation **Théorie 20h** **Pratique 30h**

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
6.1	**Identifier les différents intervenants participant à l'acte de construire et leurs rôles respectifs**	• Citer les intervenants à l'acte à bâtir ; • Identifier les relations fonctionnelles • Définir les limites d'intervention • Identifier leur rôle respectif ;	• Les intervenants dans l'acte de bâtir rôle et fonction : - Maitre de l'ouvrage - Maitre d'œuvre (Architecte.) - Ingénieur. - Technicien. - Entrepreneur. - Sous-traitant. - Organisme de contrôle	
6.2	**Identifier les documents techniques et administratifs de construction**	• Identifier les modes de passation des marchés • Identifier les différentes pièces d'un marché • Définir le cahier de charge ; • Identifier les éléments constituant du cahier de charge ; • Définir le devis descriptif • Décrire les différentes pièces techniques et administratives	• Les différents types de marchés et leurs modes de passation • Les pièces constitutives d'un marché • Le règlement de consultation • Le bordereau des prix et le détail estimatif • Les Différents permis (de construire, de lotir et de démolir) • La réception des ouvrages • La responsabilité décennale	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

6.3	**Appréhender la réglementation sur les assurances et les garanties**	• Identifier la responsabilité des entreprises • Décrire les différents types de garantie et assurance.	**Les assurances et les garanties** • Les garanties de paiement • La retenue de garantie • La responsabilité civile • La garantie biennale • La garantie décennale • La garantie de parfait achèvement	
6.4	**Définir un contrat**	• Identifier les conditions de validité d'un • contrat • Identifier la constitution d'un contrat • Définir les droits et obligations de travail.	**Les contrats et obligations** • Définition • Classification • Les différents types de contrat du travail • Les obligations du travailleur • Les obligations de l'employeur • Congés, vacances et absences • L'inspection de travail • Les accidents de travail	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°7	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et de la communication

Durée de la formation **Théorie 20h** **Pratique 30h**

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
7.1	**Appliquer les techniques d'expression orale et écrite**	• Étudier et analyser une commande d'un client • Élaborer une commande de matière d'œuvre • et/ou de prestations • Participer à une séance de travail • Élaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.) • S'exprimer dans un langage technique et professionnel	• Mise à niveau en matière de langue d'enseignement : les techniques de rédaction, de formulation et de communication • Techniques de rédaction d'un document • Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) • Formes et objectifs des documents	
7.2	**Identifier le vocabulaire technique lié au métier**	• Identifier les techniques d'expression et de communication professionnelle. • Appréhender la terminologie liée au métier.	• Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité) • Terminologie • Vocabulaire technique	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n° 8	Appliquer les principales notions de base de l'hydraulique générale

Durée de la formation	Théorie 20h	Pratique 30h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	**Identifier les paramètres des liquides**	• Identifier : - Propriété physique des liquides - poids et masse, système d'unité, - Poids spécifique, densité, viscosité	• Propriété physique des liquides • poids et masse, système d'unité, • Poids spécifique, densité, viscosité	
8.2	**Identifier les principes de l hydrostatique**	• Identifier : - Equation fondamentale. - Equilibre d'un liquide. - Résultantes des pressions sur des parois de la surface plane et curviligne. - Equilibre d'un corps flottant.	• Equation fondamentale. • Equilibre d'un liquide. • Résultantes des pressions sur des parois de la surface plane et curviligne. • Equilibre d'un corps flottant	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

8.3	**Identifier les principes de l'hydrodynamique**	• Identifier : - Particule liquides. - Trajectoire ligne. - Tube de courant - Section droite éléments géométriques. - Vitesse débit - Les différents types d'écoulement. - Equation générale. - Equation de continuité - Théorème de Bernoulli - Charge statique, charge dynamique énergie cinétique. - Perte de charge, ligne piézométrique. - Ecoulement en charge, Ecoulement surface.	• Particule liquides. • Trajectoire ligne. • Tube de courant • Section droite éléments géométriques. • Vitesse débit • Les différents types d'écoulement. • Equation générale. • Equation de continuité • Théorème de Bernoulli • Charge statique, charge dynamique énergie cinétique. • Perte de charge, ligne piézométrique. • Ecoulement en charge, Ecoulement surface	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n° 9	Appliquer les principales notions de base d'écologie/environnement		
Durée de la formation	**Théorie 20h**	**Pratique 30h**	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	**Identifier les notions d'écologie et les domaines d'intervention**	• Identifier les notions d'écologie • Identifier les domaines d'intervention t	**NOTIONS D'ECOLOGIE ET DOMAINES D'INTERVENTION** • Definitions • Notion de système écologique : - Ecosystème - La biocénose - Le biotope (éco tope) - La biosphère **La notion d'écosystème** • Un micro-écosystème : exemple un arbre ; • Un méso-écosystème : exemple une forêt ; • Un macro-écosystème : exemple une région. • Les écosystèmes sont souvent classés par référence aux biotopes concernés. On parlera de : • Ecosystèmes continentaux (• Ecosystèmes des eaux continentales, • Ecosystèmes océaniques (les mers, les océans).	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

9.2		• Identifier les domaines d'intervention	• **Domaines d'intervention** - Les études écologiques - L'individu - La population - La communauté ou biocénose	
9.3	**Identifier Impacts de l'Homme sur l'environnement**	• Identifier Impacts de l'Homme sur l'environnement	• **Impacts de l'Homme sur l'environnement** - Sols - Eau - Eau ressource - Air - Biodiversité - Ressources naturelles - Catastrophes écologiques - Effets sur la santé humaine - Relations de l'humain avec l'environnement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

9.4	**Techniques et actions de protection de l'environnement**	• Identifier Techniques et actions de protection de l'environnement • Identifier les actions de protection de l'environnement	• **Techniques de protection de l'environnemen**t - Traitement des effluents - Gestion des déchets - Gestion des ressources naturelles - Protection des milieux et des espèces - Réduction des émissions de gaz à effet de serre • **Actions de protection de l'environnemen**t - Modèles économiques - Développement durable - Décroissance - La problématique de la gestion de l'environnement et développement humain - Développement du concept de l'environnement. - Concepts de l'Environnement et développement humain durable. - Dynamique du développement humain durable	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°10	Appliquer les notions de base de la technologie des barrages

Durée de la formation **Théorie 20h** **Pratique 30h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	**Identifier les différents Types des barrages**	• Identifier les Classification des barrages - Rôles - Caractéristiques … • Identifier l'Aspects sémantique : barrage ou digue - Histoire - Etudier Quelques exemples de grands barrages dans le monde	• Identifier les Classification des barrages - Rôles - Caractéristiques • l'Aspects sémantiques : barrage ou digue ? - Histoire - Etudier Quelques exemples de grands barrages dans le monde	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

10.2	**Identifier les techniques de construction**	• Identifier les techniques de construction : - Généralités - Éléments de calcul - Études hydrauliques - Types de barrages - Barrage poids - Barrage en remblai - Barrage voûte - Barrages mobiles à aiguilles - Barrages mobiles à battant - D'autres types de barrages - Barrage à contreforts ou multi voûtes	▪ Les techniques de construction - Généralités - Éléments de calcul - Études hydrauliques - Types de barrages - Barrage poids - Barrage en remblai - Barrage voûte - Barrages mobiles à aiguilles - Barrages mobiles à battant - D'autres types de barrages - Barrage à contreforts ou multi voûtes	
10.3	**Identifier les conséquences et impacts des barrages**	• Identifier : - Impacts environnementaux - Impacts négatifs - Impacts positifs - Impacts économiques - Impacts socio-culturels	• Impacts environnementaux • Impacts négatifs • Impacts positifs • Impacts économiques • Impacts socio-culturels **Etude de cas /visite sur site**	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2	ENTRETIEN ET NETTOYAGE D UN SITE DE BARRAGE

MODULE n°11	Assurer les travaux d'entretiens des ouvrages de barrage

Durée de la formation **Théorie 25 h** **Pratique 50 h**

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	**Lire et interpréter le plan d'action mensuel, ordinaire**	• Identifier le plan d'action mensuel, ordinaire • Lister les différentes actions • Identifier le dossier technique (dossier d'exécution « dessin, symbole »	• Le plan d'action mensuel, ordinaire • Les différentes actions • Le dossier technique (dossier d'exécution « dessin, symbole ») CI • ME - Décoder les symboles. des croquis et des schémas. des plans et des coupes - Dessiner des croquis ou des schémas - Mettre en relation les informations - écrites et graphiques	
11.2	**Recevoir la commande des travaux d'entretiens signalés par le chef d'exploitation**	• Identifier les commandes des travaux d'entretiens signalés • Identifier le planning d'entretiens	• Les commandes des travaux d'entretiens signalés • Le planning d'entretiens	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.3	**Préparer les moyens et matériels (engins outils machines …)**	• Identifier les critères de choix des moyens et matériels (engins outils machines …) • Définir la Sélection des matériaux à utiliser selon le type d'ouvrage • Identifier les méthodes de vérification du bon fonctionne des matériels (engins outils machines …) • Etablir un PV	• La technologie des outils et moyens • Les matériaux à utiliser selon le type d'ouvrage • Fonctionnement des matériels (engins outils machines …) • Rédaction d'un PV	
11.4	**Effectuer les travaux d'entretiens**	• Définir les techniques d'entretien des ouvrages • Identifier le mode d'entretien • Déterminer les travaux d'entretiens • Identifier les méthodes d'Installation des outils, matériels de d'entretien	• Les techniques d'entretien des ouvrages • Mode d'entretien et la technique de d'entretien • Les travaux d'entretiens • Les méthodes d'installation des outils, matériels de d'entretien	HSE
11.5	**Mettre en service les ouvrages entretenus**	• Identifier les technique de Mise en service les ouvrages entretenus • Identifier les méthodes de vérification de la conformité des travaux de d'entretiens avec les normes • Définir la mise en service des ouvrages entretenus	• Les technique de Mise en service les ouvrages entretenus • La conformité des travaux de d'entretiens avec les normes • Le bon fonctionnement des ouvrages entretenus	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

11.6	**Etablir les rapports, PV, CR, reg d'entretiens**	• Identifier un rapport, PV, registre, CR d'entretiens • Rédiger un rapport, PV, registre, CR d'entretiens	• Les moyens d'établissement, PV, registre, CR • La structure du PV, registre, CR • Les informations à rédiger. • Les observations particulières	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°12	Assurer les opérations de nettoyage des ouvrages de barrage

Durée de la formation **Théorie 25 h** **Pratique 50 h**

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	**Assurer le nettoyage du plan d'eau en déchets flottants (MES)**	• Identifier le plan d'eau • Identifier les techniques de nettoyage du plan d'eau en déchets • Identifier les outils de nettoyage du plan d'eau en déchets flottants (MES) • Identifier le processus de transport des MES vers la décharge	• Les travaux de nettoyage du plan d'eau en déchet • Les outils de nettoyage du plan d'eau en déchets flottants (MES) • Les processus de transport des (MES) vers la décharge	Rappel sur la technologie des barrages Rappel HSE
12.2	**Assurer le nettoyage des ouvrages des barrages**	• Identifier les ouvrages des barrages à nettoyer • Identifier la nature et les propriétés de l'ouvrage a nettoyages • Définir les opérations de nettoyage probables • Choisissez les outils et machines de nettoyage selon l'ouvrage • Assurer la qualité de travaux de nettoyage	• Le nettoyage : - Des coursiers des évacuateurs - Des caniveaux - Des galeries - Des chambres de commande d'auscultation • La nature et les propriétés de l'ouvrage • Les opérations de nettoyage probables • Les outils et machines de nettoyage selon l'ouvrage • La qualité de travaux de nettoyage	Rappel sur la technologie des barrages Rappel HSE

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°13	Assurer le désherbage des sites des ouvrages de barrage

Durée de la formation **Théorie 25 h** **Pratique 50 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	**Localiser les zones à désherber**	• Lire les plans et carte du site • Rendre visite sur le site • Délimiter les zones à désherber	• Les plans et carte du site • Visite sur le site • Délimitation des zones à désherber	Rappel HSE
13.2	**Choisir les méthodes et techniques de désherbage**	• Identifier la quantité et l'espèce des herbes • Identifier les méthodes du désherbage	• La quantité et espèce des herbes • Les méthodes du désherbage - Le désherbage chimique - Le désherbage biologique - Le désherbage physique - Le désherbage mécanique	Rappel HSE
13.3	**Choisir les outils et moyens de désherbage**	• Identifier les différents outils, moyens et machine de désherbage • Identifier les produits pour le désherbage chimique, biologique • Identifier la mise en marche des outils et machine	• Les différents outils, moyens et machine de désherbage • Instruments à dents : les herses, les sarcloirs, les billonneuses • Technologie d'utilisation des produits pour le désherbage chimique, biologique • La mise en marche des outils et machine	Rappel HSE

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

13.4	**Effectuer le désherbage**	• Déterminer le circuit de circulation des machines (engins) • Assurer les accès des opérations de désherbage • Assure la mise en marche des machines	• Le circuit de circulation des machines (engins) • Les accès des opérations de désherbage • Technologie de la mise en marche des machines	Rappel HSE
13.5	**Assurer la collecte et le transport des déchets de désherbages**	• Sélectionner les déchets verts en volume • Identifier le circuit de transport (accès) • Identifier les moyens de transport • Identifier la zone de décharge et de stockage • Identifier la méthode d'élimination ou de recyclage	• Les déchets verts • Le circuit de transport (accès) • Les moyens de transport • Localisation de zone de décharge et de stockage • La méthode d'élimination ou de recyclage	Rappel HSE
13.6	**Etablir les rapports, PV, CR, reg**	• Identifier un rapport, PV, registre, CR • Rédiger un rapport, PV, registre, CR	• Les moyens d'établissement de PV, registre, CR • La structure du PV, registre, CR du • Les informations à rédiger. • Les observations particulières	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°14	Participer à la protection du boisement et l'embellissement du site du barrage

Durée de la formation **Théorie 25 h** **Pratique 50 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	**Participer à la protection du boisement**	• Localiser les zones de boisement a protégé • Choisir les techniques de boisement • Sélectionner les outils et moyens de boisement • Assuré les règles d'hygiène et de sécurité	• Les zones de boisement a protégé • Les techniques de boisement • Les outils et moyens de boisement • Les règles d'hygiène et de sécurité	HSE
14.2	**Participer à l'embellissement du site**	• Définir les techniques de travaux du l'embellissement • Sélectionner les outils et les moyens de l'embellissement • Assurer les règles d'hygiène et de sécurité	• Les techniques de travaux du l'embellissement • Les outils et les moyens de l'embellissement • Les règles d'hygiène et de sécurité	HSE

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.3	**Etablir les rapports, PV, CR, reg**	• Identifier un rapport, PV, registre, CR • Rédiger un rapport, PV, registre, CR	• Les moyens d'établissement, PV, registre, CR • La structure du PV, registre, CR du • Les informations à rédiger. • Les observations particulières	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP d'activité 3	Assurer la réhabilitation des ouvrages de barrage

MODULE n°15	Assurer les travaux de réhabilitations des ouvrages de barrage

Durée de la formation **Théorie 25 h** **Pratique 50 h**

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1	**Lire et interpréter les documents (planning de réhabilitations)**	• Identifier les documents nécessaires à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages de barrage • Identifier les méthodes et les moyens de la lecture • Etablir la synthèse de la lecture	• Les documents nécessaires à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages de barrage - Planning de réhabilitation - Code des eaux - Code de travail - Code des marchés - Les cahiers de charge - Plan de recollement - Dossier exécutions des ouvrages - Cahier d'insertions - Mesure et technique - Monographie • Les différentes méthodes et les moyens de la lecture • Méthodologies d'établissement synthèse de la lecture - **Etude de cas /visite sur Terrain**	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.2	**Localiser l'ouvrage à réhabiliter**	• Identifier l'ouvrage sur la carte ou plans • Relever les coordonnées des ouvrages • Choisissez la technique et la méthode de localisation	• La Présentation et lecture des différents plans et cartes • Méthodes de Relevé des coordonnées des ouvrages • Les techniques de localisation - Localisation géographique - Localisation géo référentiel- - Localisation visuelle	Rappels de : - Dessin - Topographie - Informatique/logiciel - HSE
15.3	**Identifier les moyens humains, matériels et matériaux de réhabilitations**	• Identifier les outils et moyens de réhabilitation • Identifier les critères de choix les matériaux à utiliser selon le type réhabilitations • Définir la technologie d'utilisations des outils et moyens de réhabilitation • Identifier les moyens de mesure • Identifier les moyens humains	• Technologie les différents matériels de réhabilitations • Critères de choix les matériaux à utiliser selon le type réhabilitations Technologie des moyens et de mesure • Lecture des fiches techniques des appareils de mesure	
15.4	**Effectuer les travaux de réhabilitation**	• Définir les différentes opérations des travaux de réhabilitation • Définir les techniques de réhabilitation des ouvrages • Identifier la mise en service des outils, matériels de réhabilitation • Identifier les méthodes de Vérification le bon fonctionnement des outils, matériels de réhabilitation • Rédiger un PV d'intervention des travaux de réhabilitation	• les différentes opérations des travaux de réhabilitation • **Les techniques de réhabilitation** - Chemisage continu - Chemisage partiel - Etanchement par injection - Tubage par tuyaux continus - Tubage par enroulement hélicoïdal - Robot multifonction - Eclatement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	**Mathématique, Physique, Chimie professionnelle**
			• Utilisation du Protocol/ guide d'Installation des outils, matériels de réhabilitation • Technologie de la Mise en service des outils, matériels de réhabilitation • Méthode de vérification du bon fonctionnement des outils, matériels de réhabilitation • Rédaction de PV d'intervention des travaux de réhabilitation	Rappels de : - Dessin - Topographie - Informatique/logiciel - HSE
15.5	**Assurer le control de la bonne exécution des travaux de réhabilitations**	• Identifier les techniques du control des travaux de réhabilitations • Identifier la bonne exécution des travaux de réhabilitations • Identifier la remise en marche de l'ouvrage réhabilité • Etablir un PV de control	• Les techniques du control des travaux de réhabilitations • La qualité de la bonne exécution des travaux de réhabilitations • La remise en marche de l'ouvrage réhabilité • Rédaction d'un PV de control	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

15.6	**Etablir un rapport de réhabilitation**	• Identifier un rapport, PV, registre, CR de réhabilitation • Rédiger un rapport, PV, registre, CR de réhabilitation	• Les moyens d'établissement d'un PV, registre, CR • la structure du PV, registre, CR du • Les informations à rédiger. • les observations particulières • Conclusion	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°16	Participer aux travaux de réparation des fissures des ouvrages d'un barrage

Durée de la formation **Théorie 25 h** **Pratique 50 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.1	**Identifier la stratégie de réparation des fissures des ouvrages d'un barrage**	• Identifier les causes de fissuration • Déterminer le classement / caractérisation des fissures • Déterminer les méthodes de réparation des fissures.	• Les causes de fissuration • Le classement/caractérisation des fissures • Les méthodes de réparation des fissures	
16.2	**Identifier les moyens, matériels, produit et matériaux de réparation**	• Identifier les outils et moyens de réparation de fissures • Identifier les critères de choix des matériaux et produit à utiliser	• Les outils et moyens de réparation de fissure • Les critères de choix des matériaux et produit à utiliser	
16.3	**Effectuer les travaux de réparation de fissures**	• Définir les techniques de réparation de fissures des ouvrages • Identifier les méthodes de vérification du bon fonctionnement des outils, matériels de réhabilitation • Définir les différentes opérations des travaux de réparation de fissures des ouvrages	• Les techniques de réparation de fissures des ouvrages • Mettre en service des outils, matériels de réhabilitation • Le bon fonctionnement des outils, matériels de réhabilitation • Les différentes opérations des travaux de réparation de fissures des ouvrages	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.4	**Vérifier la conformité des travaux de réparation de fissures**	• Définir les techniques des essais de conformité des travaux de réparation de fissures • Définir les méthodes de vérification des anomalies	• Les techniques des essais de conformité des travaux de réparation de fissures • Les méthodes de vérification des anomalies	
16.5	**Etablir le rapport, travaux de réparation des fissures**	• Identifier un rapport, PV, registre, CR • Rédiger un rapport, PV, registre, CR travaux de réparation des fissures	• Les moyens d'établissement d'un PV, registre, CR • La structure du PV, registre, CR du • Les informations à rédiger. • Les observations particulières	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4	Formation complémentaire

MODULE n°17	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation **Théorie 15 h** **Pratique 15 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.1	**Identifier les Différentes organisations et fonctions essentielles d'une entreprise**	• Identifier les différentes organisations de l'entreprise : - Types d'entreprise - Structures hiérarchiques - Structures fonctionnelles • Identifier les fonctions essentielles : - La fonction gestion et ses tâches essentielles - La fonction financière et ses tâches principales - La fonction production - La fonction commerciale	• Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, • SARL, EURL, etc.) • La composante d'une entreprise • (Organigramme, ressource humaine, • Équipements…) • Bilan financier, rendement • Règlement intérieur d'une entreprise	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

17.2	**Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation**	• Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) • Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés • Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement	• Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) • Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.3	**Développer les notions de Base d'une approche Entrepreneuriale**	• Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché • Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux • Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion	• Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du client • Expliquer les avantages des produits novateurs • Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.4	**Développer les principes de Base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles**	• Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » • Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier • Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet • Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet	• Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi • Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°18	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation **Théorie 20 h** **Pratique 20 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.1	**Identifier les Eléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion**	• Déterminer la composition d'un poste de travail informatique • Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique • Déterminer l'interaction des différents éléments • Installer et connecter les unités d'entrée • Installer et connecter les unités de sortie • Assurer la protection et la sécurité de l'installation	• Notions de base de l'informatique et principales définitions • Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le microprocesseur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau) l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc. • Directives et précautions de raccordement des différents éléments	
18.2	**Exploiter un micro- ordinateur (système d'exploitation Windows**	• Déterminer les éléments de l'interface Windows • Utiliser correctement les principales fonctions du • Système d'exploitation Windows • Exploiter le système Windows	• Présenter l'environnement Windows - Bureau et fenêtres : poste de travail, corbeille, menu Démarrer - Les fichiers et les dossiers : créer, nommer, rechercher, copier, déplacer et supprimer	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.3	**Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)**	• Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu • Traiter le texte • Dessiner un tableau	• Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire • L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression • Les tableaux : création, lignes et colonnes (insertion et ajout)	
18.4	**Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)**	• Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu • Créer des classeurs • Elaborer des graphes	• Définition d'un tableau • Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules • Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction • Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°19	S'informer sur les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation **Théorie 15 h** **Pratique 20 h**

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.1	**Elaborer un Curriculum vitæ (CV)**	• S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation • Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitæ (CV) • Décrire les composantes avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.	• Modèle de rédaction d'un Curriculum vitae • Les avantages de l'utilisation d'un CV	
19.2	**Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)**	• Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) • Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. • Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement	• Modèle de rédaction de la demande d'emploi • Appliquer les techniques de communication	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

19.3	**Préparer et réaliser un entretien d'embauche**	• Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche • Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue • Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts • Rechercher des informations sur : l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice	• Application des simulations	
19.4	**Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi.**	• Identifier les structures du service public chargé de l'emploi • Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi • Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée • Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat	• Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.) • Informations sur le tissu économique de la région et de la localité • Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : ANSEJ – ANGEM etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.6 .Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2	Entretien et nettoyage d un site de barrage
MODULE n°11	**Assurer les travaux d'entretiens des ouvrages de barrages**

Durée de formation **300H**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
11.1	**Lire et interpréter le plan d'action mensuel, ordinaire**	• Déterminer le plan d'action mensuel, ordinaire • Lister les différentes actions • Définir le dossier technique (dossier d'exécution « dessin, symbole ») - Décoder les symboles. - Interpréter des croquis et des schémas. - Interpréter des plans et des coupes - Dessiner des croquis ou des schémas - Mettre en relation les informations écrites et graphiques								
11.2	**Recevoir la commande des travaux d'entretiens signalés par le chef d'exploitation**	• Lire et interpréter les commandes des travaux d'entretiens signalés • Déterminer les actions de la commande des travaux d'entretiens signalés par le chef d'exploitation								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

11.3	**Préparer les moyens et matériels (engins outils machines …)**	• Définir les critères de choix des moyens et matériels (engins outils machines) • Sélectionner les matériaux à utiliser selon le type d'ouvrage • Vérifier le bon fonctionne des matériels (engins outils machines …) • Etablir un PV									
11.4	**Effectuer les travaux d'entretiens**	• Définir les techniques d'entretien des ouvrages • Choisir le mode, d'entretien et de la technique de d'entretien • Effectuer les travaux d'entretiens Entretien de surface des maçonneries Contrôle de la végétation sur l'ouvrage Comblement des ravines sur le remblai Réparation de files rompues des gabions Entretien des ouvrages hydrauliques • Installer les outils, matériels de d'entretien • Mettre en marche des outils, matériels de d'entretiens									
11.5	**Mettre en service les ouvrages entretenus**	• Vérifier la conformité des travaux d'entretiens avec les normes • Mettre en marche les ouvrages entretenus									
11.6	**Etablir les rapports, PV, CR, registre**	• Etablir le rapport, PV, Registre, CR • Déterminer - la structure du PV, registre, CR du - Les informations à rédiger. - les observations particulières									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°12	Assurer les opérations de nettoyage des ouvrages de barrage

Durée de formation **275 h**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
12.1	**Assurer le nettoyage du plan d'eau en déchets flottants (MES)**	• Choisir les techniques de nettoyage du plan d'eau en déchet • Choisir et utiliser les outils de nettoyage du plan d'eau en déchets flottants (MES) • Effectuer les techniques de nettoyage du plan d'eau en déchet • Assurer Le transport des MES vers la décharge								
12.2	**Assurer le nettoyage :**	• Déterminer le nettoyage : - Des coursiers des évacuateurs - Des caniveaux - Des galeries - Des chambres de commande d'auscultation • Choisir les techniques de nettoyage du plan d'eau en déchet • Sélectionner les outils de nettoyage du plan d'eau en déchets flottants (MES) • Effectuer le nettoyage • Assurer la qualité des travaux de nettoyage								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°13	Assurer le désherbage des sites des ouvrages du barrage

Durée de formation **275h**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	**Localiser les zones a désherbé**	• Lire les plans et carte du site • Rendre visite sur le site • Délimiter les zones à désherber								
13.2	**Choisir les méthodes et techniques de désherbage**	• Identifier la quantité et espèce des herbes • Identifier la méthode - Le désherbage chimique - Le désherbage biologique - Le désherbage physique - Le désherbage mécanique								
13.3	**Choisir les outils et les moyens de désherbage**	• Déterminer les différents outils et moyens machine de désherbage • Instruments à dents : les herses, les sarcloirs, les billonneuses • Identifier le produit pour le désherbage chimique • Sélectionner les outils et les moyens de désherbage • Identifier la mise en marche								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.4	**Effectuer le désherbage**	• Déterminer le circuit de circulation des machines (engins) • Assurer les accès des opérations de désherbage • Mettre en place les machines • Assurer les mesures HS								
13.5	**Assurer la Collecte et le transport des déchets de désherbages**	• Sélectionner les déchets verts en volume • Identifier le circuit de transport (accès) • Identifier les moyens de transport • Identifier localiser la zone de décharge et de stockage • Identifier la méthode d'élimination ou de recyclage								
13.6	**Etablir les rapports, PV, CR, reg**	• Etablir le rapport, PV, registre, CR du • Déterminer : - la structure du PV, registre, CR du - Les informations à rédiger. - les observations particulières								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°14	Participer à la protection du boisement et l'embellissement du site du barrage

Durée de formation **275 h**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	**Participe la protection du boisement**	• Localiser les zones de boisement à protéger • Choisir les techniques de boisement • Sélectionner les outils et les moyens de boisement • Effectuer les travaux de boisement • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité								
14.2	**Participe l'embellissement du site**	• Définir les techniques de travaux de l'embellissement • Sélectionner les outils de l'embellissement • Effectuer les opérations du l'embellissement								
14.3	**Etablir les rapports, PV, CR, reg**	• Etablir le rapport, PV, registre, CR • Déterminer : - la structure du PV, registre, CR - Les informations à rédiger - les observations particulières								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 3	ASSURER LA REHABILITATION DES OUVRAGES DE BARRAGE

MODULE n°15	Assurer les travaux de réhabilitations des ouvrages de barrage

Durée de formation : **300 h**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
15.1	**Lire et interpréter les documents (planning de réhabilitations)**	• Lire et interpréter les documents nécessaires à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages : - code des eaux - code de travail - code des marchés - code civil - cahier de charge - plan de recollement - dossier des ouvrages exécutés - dossier d'intervention ultérieure sur ouvrages • Choisir les méthodes et les moyens du lecteur								
15.2	**Localiser l'ouvrage à réhabiliter**	• Localiser du site sur la carte ou plans • Relever les coordonnées des ouvrages • Choisir la technique et la méthode de localisation								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
15.3	**Identifier les moyens humains, matériels et matériaux de réhabilitations**	• Identifier les outils et moyens de réhabilitation • Identifier les critères de choix des matériaux à utiliser selon le type réhabilitations • Effectuer l'utilisation des outils et moyens de réhabilitation • Choisir les moyens de contrôle								
15.4	**Effectuer les travaux de réhabilitation**	• Définir les techniques de réhabilitation des ouvrages • Mettre en service des outils, matériels de réhabilitation • Vérifier le bon fonctionnement des outils, matériels de réhabilitation • Effectuer les différentes opérations des travaux de								
15.5	**Assurer le contrôl de la bonne exécution des travaux de réhabilitations**	• Définir les techniques du control des travaux de réhabilitations • Mettre en marche des travaux de réhabilitations • Assurer la bonne exécution des travaux de réhabilitations • Etablir un rapport, PV de control								
15.6	**Etablir le rapport de réhabilitation**	• Déterminer : - la structure du PV, registre, CR - Les informations à rédiger. - les observations particulières • Rédiger le rapport, PV, registre, CR								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°16	Participer aux travaux de réparation des fissures des ouvrages d'un barrage

Durée de formation **275h**

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
16.1	**Identifier la stratégie de réparation des fissures des ouvrages d'un barrage**	• Identifier la cause de fissuration • Déterminer la caractérisation des fissures • Déterminer les méthodes de réparation des fissures								
16.2	**Identifier les moyens, matériels, produit et matériaux de réparation**	• Identifier les outils et moyens de réparation de fissure • Identifier les critères de choix les matériaux et produit à utiliser								
16.3	**Effectuer les travaux de réparation de fissure**	• Définir les techniques de réparation de fissure des ouvrages • Vérifier le bon fonctionnement des outils, matériels des fissure • Effectuer les différentes opérations des travaux de réparation de fissure des ouvrages								
16.4	**Vérifier la conformité des travaux de réparation de fuite**	• Effectuer les essais de conformité les travaux de réparation de fuite • Vérifier les anomalies								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

16.5	**Etablir le rapport, PV, registre, CR**	• Etablir le rapport, PV, registre, CR • Déterminer - la structure du PV, registre, CR - Les informations à rédiger. - les observations particulières									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Système d'évaluation des 20/20 points

Signification	Note	Points	Appréciation
Une performance correspondant aux exigences d'une manière particulièrement bien.	1	de 20 – 18	très bien
Une performance correspondant entièrement bien aux exigences.	2	moins de 18 - 16	bien
Une performance correspondant généralement assez bien aux exigences	3	moins de 16 - 13	assez bien
Une performance qui est caractérisée par des manques, mais qui répond encore généralement aux exigences	4	moins de 13 - 10	moyen
Une performance qui ne répond pas aux exigences, mais qui révèle qu'il y a des compétences de base et qu'on peut rectifier des insuffisances dans un délai de temps prévisible	5	moins de 10 - 7	insuffisant
Une performance qui ne répond pas aux exigences et qui révèle qu, même les compétences de base sont si incomplet que les insuffisances ne peuvent pas 1etre rectifiées dans un délai de temps prévisible.	6	moins de 7 - 0	très insuffisant

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5- Mise en œuvre du programme de formation : Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.
L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.
L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.
L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation
Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.
Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

exceptionnellement une 3ème rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles.

Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;

Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;

Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une famille de métiers** en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (Voir 4.5)

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour un période donné à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indique par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (Voir 4.4) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (Voir 5.3).

La FTTC doit être assurés par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier / spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ».Cette formation de base est destinée à doter à l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et /ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreunial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreunial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;

- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau internes d'autre part.

- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de rechercher d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers / spécialités intégrant l'initiation à l'utilisation
De l'outil informatique au niveau du champ N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité

professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialités en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6.)

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport- modèle « **fiche de visite** ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associes à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des taches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus se formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et taches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologique de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent Sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la **grille de notation et d'évaluation** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ».Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre incluse la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats) ;
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر